

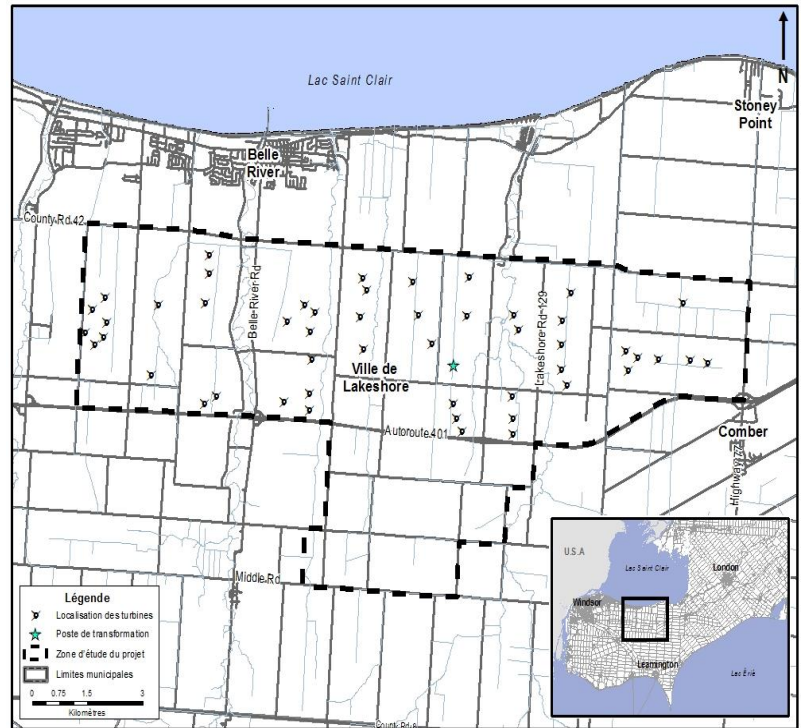
Projet éolien Belle River

Comité de liaison communautaire



Le projet éolien Belle River (le projet) prévoit une installation éolienne commerciale de 100 mégawatts située dans la ville de Lakeshore, comté d'Essex (Ontario). Le projet est mis en œuvre par la société SP Belle River Wind, LP, par l'intermédiaire de sa société commanditée SP Belle River Wind, GP Inc. (Belle River Wind), laquelle a obtenu du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique l'autorisation de construire une installation éolienne de classe 4 en janvier 2016. Aux fins de ce projet, Belle River Wind met sur pied un comité de liaison communautaire (CLC) qui servira d'organe consultatif et discutera de divers aspects du projet, y compris la construction, l'installation, l'utilisation, l'exploitation, l'entretien et la désaffectation.

Les réunions du CLC seront un forum où les participants pourront échanger des idées, exprimer leurs préoccupations et informer la collectivité de l'avancement du projet. AECOM prêtera au CLC un facilitateur indépendant chargé de mettre le comité sur pied, de coordonner ses activités et d'animer ses réunions.



Participez à la discussion

Le CLC devrait compter un maximum de 14 membres et avoir une composition représentative de la collectivité, de façon à bénéficier d'un point de vue large et équilibré. Les membres du CLC seront encouragés à communiquer l'information et les résultats de toutes les discussions du CLC aux autres membres intéressés de la collectivité.

Les personnes des groupes suivants sont invitées à participer :

- les propriétaires fonciers;
- les personnes qui habitent dans un rayon de 1 km du projet;
- les communautés autochtones et des Premières Nations;
- la communauté agricole;
- les milieux industriel et des affaires;
- les organismes sociaux et environnementaux des environs;
- les représentants d'organismes gouvernementaux locaux.

Toutes les réunions du CLC seront publiques, de sorte que les membres de la collectivité puissent y participer à titre d'observateurs. Toute personne qui souhaite s'exprimer peut le faire en présentant une demande au facilitateur du CLC avant la réunion.

On prévoit que le CLC du projet éolien Belle River se réunira au moins quatre fois sur une période de deux ans, soit deux fois par année. La première réunion devrait normalement avoir lieu à la fin d'avril 2016.

Pour faire partie du comité, veuillez contacter Mark van der Woerd, d'AECOM, d'ici le 8 avril 2016 afin de discuter avec lui de votre intérêt et de connaître les étapes à venir.

Mark van der Woerd (facilitateur)

Tél : 905-390-2003

Courriel :

Mark.VanderWoerd@aecom.com

Pour en savoir plus sur le projet éolien Belle River ou consulter les documents de demande, veuillez visiter le site Web du projet :

<http://www.belleriverwind.com/>